

Outils d'animation RNF

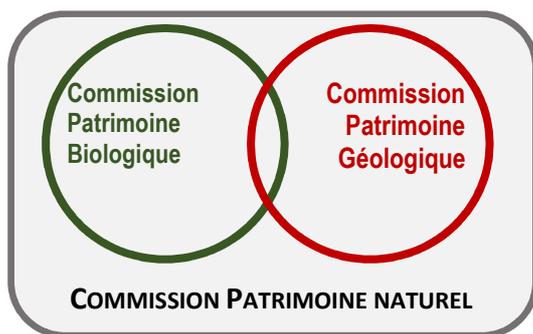
Feuille de route à horizon 2030 Commission Patrimoine Naturel de RNF

I. Préambule

Depuis sa création au début des années 80, le cœur de RNF est constitué par les **commissions**, force vive du réseau. C'est **en ce lieu que tout membre** peut participer et trouver des ressources, établir un lien direct avec les autres gestionnaires, apporter son savoir-faire et son expérience au service des membres du réseau. La commission est le vivier d'idées, d'échanges sur **les pratiques, les besoins, les solutions**. Quels que soient leurs métiers ou leur niveau de responsabilité au sein de leur réserve, les gestionnaires y trouvent un lieu d'expression et d'écoute par excellence.

Historiquement, deux commissions accompagnent les gestionnaires sur le patrimoine naturel : la **commission « Patrimoine géologique »** et la **commission « scientifique »**, créées respectivement en 1986 et 1987. En 30 ans, plusieurs grands chantiers n'ont cessé de mobiliser ces commissions : **l'encadrement** du guide juridique pour la protection du patrimoine géologique, **l'élaboration et le test** du guide méthodologique des plans de gestion, **la publication** de cahiers techniques, **l'animation** de l'observatoire du patrimoine naturel des réserves, etc¹. Ces commissions ont apporté une immense contribution à l'amélioration de l'exercice des métiers des gestionnaires.

La refonte des outils d'animation du réseau des réserves naturelles, engagée en 2014, a fait évoluer ce dispositif en créant une commission « Patrimoine naturel ». Elle vise à **faciliter les liens et la complémentarité** entre la commission « Patrimoine géologique » et la commission *scientifique* devenue « Patrimoine biologique ».



Le présent document détaille les **orientations stratégiques** et les principaux **axes de travail** de ces 3 commissions d'ici 2030. Il a été rédigé par les membres du bureau et validé par les membres du Comité de pilotage de ces commissions et les permanents de l'équipe RNF, en cohérence avec le projet associatif RNF à horizon 2030². Cette feuille

de route doit permettre à chacun de comprendre **la logique** des actions, de l'organisation et du fonctionnement des travaux engagés par les membres de RNF sur le patrimoine naturel. Elle s'adaptera aux évolutions régulières du cadre institutionnel, des facteurs environnementaux et des connaissances.

II. Contexte et constats 2018

¹ Regards sur 30 ans de RNF (2012)

² Projet associatif RNF à horizon 2030 (2018)

Les 10 prochaines années s’amorcent dans un contexte de plus en plus complexe et incertain pour exercer les métiers de gestionnaires :

- La **pression des changements globaux sur les espaces naturels s’accélère et s’intensifie**. Que ce soit le changement climatique, l’artificialisation des sols ou encore l’expansion des espèces exotiques envahissantes, les tendances sont alarmistes³. Ces évolutions sont visibles sur le terrain par bons nombres de gestionnaires, en Métropole comme sur les territoires ultra-marins.
- Ces changements, caractérisés par leur rapidité et leur intensité, **altèrent concrètement la composition et le fonctionnement des espaces naturels**, modifiant ainsi de manière fondamentale la façon dont nous les comprenons et dont nous les gérons. Ils **bouleversent les usages et les pratiques** au sein du socioécosystème dans lequel les réserves naturelles évoluent⁴.
- **L’effondrement en cours du patrimoine vivant** est largement démontré et préfigure la 6^{ème} extinction de masse⁵. Les espaces naturels protégés, comme cœur de nature, sont un outil essentiel et reconnu pour limiter la perte de ce patrimoine sur les territoires.
- La **méconnaissance générale de l’existence du patrimoine géologique** national et de ses problématiques, engendrant d’une part un **déficit de protection** des sites et des objets qui constituent ce patrimoine, et d’autre part une **reconnaissance minimale de cet enjeu** de la part des décideurs, des financeurs, des gestionnaires et du grand public.
- Enfin, c’est dans un paysage **institutionnel, administratif et financier** complexe et en mouvement constant que s’exercent les différents métiers du gestionnaire. La conduite des plans de gestion est fortement dépendante des schémas d’aménagement du territoire, de la gouvernance de la biodiversité ou encore de l’ingénierie de projet, à différentes échelles territoriales.

Ce contexte nécessite une **anticipation et une adaptation** continues des gestionnaires d’espaces naturels. Les métiers de conservateur, garde technicien, chargé de mission scientifique et naturaliste évoluent. A titre d’exemple, les **nouvelles technologies** sont de plus en plus mobilisées au service de la connaissance et du suivi du patrimoine naturel (LIDAR, ADNE, échantillonnage à haute fréquence, outils numériques de collecte et de saisie, base de données et interface web, etc.). Les **analyses et les modélisations** sont aussi de plus en plus pointues et font appel à des expertises (biostatisticien, sigiste, climatogéographe, sociologue, etc.) qui ne sont pas toujours disponibles au sein des équipes de terrain.

III. Rôles des commissions et principe d’intervention

C’est dans ce contexte que les commissions inscrivent leur feuille de route, en vue de fédérer, mobiliser et animer une communauté de gestionnaires d’espaces naturels protégés, tous statuts confondus, en termes de **veille** et d’**innovation**, de **retour d’expériences** et d’**évolution des pratiques**, ou encore de **mutualisation** et de **transfert** des savoirs et savoir-faire, selon les principes suivants :

III.1 RNF est résolument une structure inter-réseaux qui rassemble une grande variété d’acteurs de la protection de la nature sur les territoires (collectivités, ONG, PNR, CEN, Parcs Nationaux, Parcs Naturels marins, établissements publics, etc.) qui ont une vision, des valeurs et une culture communes. Ces acteurs ont des habitudes de travail reconnues en termes de qualité, de pertinence et de fiabilité. Les commissions agissent dans un **principe d’ouverture** pour susciter l’intelligence collective et la coopération active au-delà des membres de RNF, incluant les professionnels de la conservation de la nature, des géosciences, du climat, des sciences humaines et sociales, etc.

III.2 Le **champ d’intervention** de la commission Patrimoine naturel s’étend aux champs d’intervention des deux commissions Patrimoine géologique et Patrimoine biologique ainsi qu’à leurs interfaces, au sein du périmètre réglementaire de chaque réserve et dans la zone fonctionnelle dont elle dépend.

III.3 Le fonctionnement⁶ des commissions Patrimoine biologique et Patrimoine géologique s’articule autour d’un groupe décisionnaire élu, renouvelé tous les 3 ans (le **bureau**), d’un organe de gouvernance dans

³ 6^{ème} rapport GIEC (2018) ; Rapports régionaux IPBES (2018)

⁴ Plan National d’Adaptation au Changement Climatique (2018)

⁵ Living Planet Report (2018)

lequel les membres s'impliquent volontairement (le **Comité de pilotage**) et de groupes de travail et de réflexion (les **ateliers**) qui réunissent quelques membres intéressés par une thématique en particulier. La commission Patrimoine biologique inclut également des **Pôles** consacrés à des milieux naturels particuliers bien représentés dans le réseau (Pôle forêts, Pôle littoral). Elles sont en lien direct avec les autres commissions de RNF pour engager des projets transversaux, notamment au sein de l'intercommission.

IV. Orientations stratégiques à horizon 2030

Les travaux des commissions s'articulent autour des **6 orientations stratégiques** suivantes :

OS1 – Connaissance

Renforcer la capacité du réseau à acquérir consolider et transmettre des connaissances sur le Patrimoine naturel

OS2 – Protection

Élaborer des méthodes, outils et services (y compris juridiques) qui contribuent à la protection du Patrimoine naturel

OS3 – Gestion

Accompagner le développement des connaissances et compétences du réseau sur les modalités de gestion adaptative

OS4 – Valorisation

Valoriser les connaissances et les savoir-faire du réseau sur le patrimoine naturel

OS5 – Plaidoyer

Assurer la représentation et faire valoir les intérêts du patrimoine naturel protégé par les réserves naturelles

OS6 – Partenariat

Établir des alliances stratégiques pour consolider et maximiser le rayonnement des commissions

OS1 – Connaissance

Maintenir et renforcer la capacité du réseau à acquérir et consolider des connaissances sur le patrimoine naturel (faune, flore, habitats, géodiversité...)

Axe de travail 1.1 Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de connaissance de RNF relative au patrimoine naturel

Constat : Le champ des connaissances sur le patrimoine naturel est très vaste et présente des lacunes. A titre d'exemple, au sein des espaces naturels et leurs territoires, la géodiversité, les dynamiques et processus qui la régissent ou en sont à l'origine, ses interactions avec le vivant, les paysages, l'homme et ses sociétés ne sont pas ou peu étudiés alors qu'ils sont des composantes fondamentales. De même, la fonctionnalité écologique des écosystèmes ou la représentativité/responsabilité restent des sujets à approfondir.

But : Cette stratégie vise à définir, sur la base des travaux existants, les objectifs de connaissance de notre réseau sur les patrimoines géologique et biologique. Elle détaillera quels sont les sujets à travailler en priorité, quelles plus-values cela apporte au réseau et à ses membres, et les axes opérationnels pour les dix ans à venir.

Résultat attendu : Publication de la stratégie et mise en œuvre du plan d'actions associé; Mise à jour des partenariats existants ou futurs selon les besoins définis (têtes de réseau et monde de la recherche).

Axe de travail 1.2 Consolider la collecte de données et le système d'information de RNF

⁶ cf note de cadrage des outils d'animation RNF (2017)

Constat : De très nombreuses données sont collectées au sein du réseau, que ce soit des données d'occurrence ou à travers le déploiement de protocoles communs. Il existe un fort enjeu de consolidation de ces processus pour s'assurer à la fois de leur pertinence et de leur consolidation à différentes échelles territoriales. Ces pratiques doivent aussi considérer les innovations technologiques et les projets des communautés d'observations des autres réseaux nationaux et régionaux, officiels et associatifs.

But : Cet axe de travail vise à s'assurer que la chaîne besoin/question/collecte/bancarisation/analyse/valorisation est opérationnelle à RNF, et correspond aux attentes des membres et aux besoins de valorisation de RNF, dans une optique d'innovation et mutualisation.

Résultats attendus : Contribution à l'observatoire des réserves naturelles ; analyse de la pertinence des dispositifs d'observation existants ; développement, test et déploiement de nouveaux protocoles ; analyse risque-opportunité sur SERENA et mise en œuvre du scénario retenu ; consolidation et développement des bases de données (Socle, Forêt, Littoral et autres protocoles communs) ; etc.

Axe de travail 1.3 Développer la capacité d'analyse des données récoltées

Constat : La compréhension des processus en cours, l'analyse et l'interprétation des données collectées doivent souvent solliciter des expertises pointues, à mobiliser avant même la collecte des données (ex : biostatisticien).

But : Cet axe de travail a pour but d'approfondir les liens entre les gestionnaires et la communauté des chercheurs, de façon à renforcer les modes de collaboration et identifier les réserves naturelles comme laboratoire de connaissances. Par ailleurs, pour que les gestionnaires gagnent en autonomie en termes d'analyse, des outils automatisés seront développés.

Résultats attendus : Les connaissances cumulées sont analysées, valorisées et font l'objet de productions régulières.

Axe de travail 1.4 Renforcer et développer l'offre d'outils métiers et de formations au service de la connaissance

Constat : Le déploiement de protocoles communs et les campagnes de connaissance du patrimoine naturel nécessitent une constante animation, des outils et des formations pour s'assurer que chaque membre puisse les appliquer avec un maximum d'autonomie et de qualité.

But : Cet axe de travail vise à identifier les besoins d'outils et de formation, à les développer et mettre en œuvre en fonction des priorités identifiées par les membres.

Résultats attendus : Un ensemble d'outils et une offre de formation sont créés et opérationnels afin de renforcer la capacité des membres à acquérir et consolider des connaissances. Ils sont accessibles via le centre de ressources de RNF notamment.

OS2 – Protection

Élaborer des méthodes, outils et services qui contribuent à la protection du Patrimoine naturel

Axe de travail 2.1 Alimenter la définition et la mise en œuvre de la stratégie d'extension du réseau de protection du patrimoine naturel par l'outil « réserve naturelle » mais aussi en lien avec d'autres statuts de protection

Constat : La protection du patrimoine naturel peut être motivée par des enjeux géologique et/ou biologique. Pour tendre vers 2% du territoire national classés sous protection forte⁷, il est nécessaire de mobiliser une palette d'outils complémentaires, dont les réserves naturelles. Cette logique s'inscrit également dans l'ambition affichée par RNF de 500 réserves naturelles à l'horizon 2030.

⁷ Stratégie nationale pour la biodiversité 2020

But : Sur la base des travaux existants⁸, et selon leurs propres analyses, les commissions seront force de propositions pour accroître la superficie de territoire sous protection forte.

Résultats attendus : Des avis, recommandations et analyses sont régulièrement émis, à l'attention du Conseil d'Administration de RNF et d'autres instances, sur la stratégie d'extension du réseau de protection du patrimoine naturel.

Axe de travail 2.2 Participer à la consolidation des outils de protection du patrimoine naturel

Constat : Certaines espèces, habitats naturels et objets géologiques bénéficient de mesures de protection, que ce soit par l'intermédiaire de liste rouge, la définition des sensibilités +/- fortes des sites géologiques répertoriés ou encore par la mise en place de périmètres de protection (RN, APPB, APPG, etc.). À mesure que les connaissances sur le patrimoine naturel progressent, les outils existants doivent être complétés et/ou créés.

But : Il s'agit ici de contribuer aux initiatives existantes (ex : révision listes rouges ; consultation sur un nouvel arrêté ; etc.) et de proposer, le cas échéant, de nouveaux classements ou outils pouvant renforcer la protection du patrimoine naturel.

Résultats attendus : Les commissions valorisent leur savoir et savoir-faire en contribuant activement aux modalités de protection du patrimoine naturel français, en complémentarité avec les autres réseaux existants.

Axe de travail 2.3 Assimiler, diffuser et rendre accessible les éléments issus de la veille juridique de RNF

Constat : De nombreuses jurisprudences précisent et illustrent l'application du droit en matière de protection du patrimoine naturel, et de nouveaux outils de protection émergent régulièrement. Ces évolutions peuvent avoir un impact dans la pratique des gestionnaires, et il convient de les décrypter pour les rendre accessibles.

But : Cet axe de travail vise à renforcer les échanges réguliers entre commissions afin de s'assurer que tous les métiers aient connaissance des possibilités et contraintes offertes par le cadre légal.

Résultat attendu : Portés à connaissance réguliers synthétiques et annotés aux membres de la commission Patrimoine naturel des évolutions législatives récentes

OS3 – Gestion

Accompagner le développement des connaissances et compétences du réseau sur les modalités de gestion adaptative

NB : la gestion au sein des rns s'entend selon deux modalités : la libre-évolution, et la mise en place d'interventions si des problèmes sont constatés

Axe de travail 3.1 Appuyer les gestionnaires dans le suivi des effets des mesures de gestion

Constat : Nombreux sont les facteurs clefs qui conditionnent la réussite de mesures de gestion, qu'elles soient à caractère interventionnistes ou non. La diversité des cas de figures rencontrée sur le terrain justifie la mise en place de retours d'expériences et d'un système de capitalisation des acquis afin que chaque membre puisse bénéficier des savoirs et savoir-faire du réseau.

But : Cet axe de travail vise à décrire les modalités de mise en œuvre, la qualité et la pertinence de la gestion des réserves naturelles sur la base des expérimentations menées par les membres sur le terrain. Un lien est à assurer avec le centre de ressources RNF.

Résultat attendu : Programmation annuelle de retour d'expériences. Capitalisation via le centre de ressources RNF et partenaires.

⁸ dont Stratégie de Création des Aires Protégées et Inventaire National du Patrimoine Géologique

Axe de travail 3.2 Consolider la démarche des tableaux de bords des plans de gestion

Constat : La méthodologie d'élaboration des plans de gestion a été revue en 1999, 2006 puis 2018 en inter-réseaux. Cette dernière version propose notamment, à l'échelle locale de la RN, l'élaboration et le remplissage de « tableaux de bords » permettant aux gestionnaires d'établir et suivre des indicateurs visant à rendre progressivement compte des résultats de la gestion. On suit ainsi les pratiques de gestion à l'échelle locale, et leurs effets. Ce n'est pas une évaluation des pratiques par rapport à leurs résultats (efficacité, efficience...), donc pas un rapportage institutionnel.

Il existe d'autre part un enjeu lié à la possibilité de mutualisation de certains indicateurs dans le réseau.

But : Cet axe de travail vise à alimenter la palette d'indicateurs pour disposer d'un référentiel évolutif dans lequel chaque gestionnaire puisse piocher. Il cherche également à assurer un suivi consolidé des indicateurs choisis pour s'assurer de leur pertinence et détecter, quand cela est possible, des signaux intersites.

Résultats attendus : Liste d'indicateurs de tableaux de bords remontant du local et mutualisée. Étude à + 5ans de la pertinence des indicateurs.

Axe de travail 3.3 Faire progresser la qualité de la gestion du patrimoine géologique dans les espaces protégés

Constat : La méthodologie d'élaboration des plans de gestion définit les termes communs de référence pour réaliser le diagnostic patrimonial, définir les enjeux de conservation et la trajectoire du site à moyen et long terme. A ce jour, la méthodologie ne prend en compte que de manière très partielle les problématiques spécifiques au patrimoine géologique.

But : Cet axe de travail vise à intégrer pleinement le patrimoine géologique dans la nouvelle méthodologie d'élaboration des plans de gestion en s'appuyant sur la géodiversité présente au sein du réseau RNF et sur des exemples concrets décrits par les gestionnaires. La réflexion permettra d'améliorer chaque étape du guide et de définir, à terme, des indicateurs pertinents quant à la qualité de la gestion des objets géologiques au sein des réserves et des autres espaces protégés.

Résultat attendu : Intégration des enjeux liés au patrimoine géologique à la méthodologie d'élaboration des plans de gestion.

OS4 – Valorisation

Valoriser les connaissances et les savoir-faire du réseau sur le patrimoine naturel

Axe de travail 4.1 Valoriser et diffuser les productions des commissions

Constat : Depuis leur création, les commissions ont toujours été attachées à valoriser et diffuser leurs productions pour les rendre accessibles aux professionnels de la gestion des espaces naturels : cahiers techniques, protocoles communs, publications scientifiques, colloques thématiques, plaquettes, etc.

But : Il s'agit ici de donner de la visibilité et de rendre accessible les productions des commissions en contribuant à la stratégie de valorisation des productions de RNF et du réseau des gestionnaires de réserves naturelles, ainsi qu'à la stratégie de communication de RNF.

Résultat attendu : Les travaux des commissions intègrent la dimension « valorisation » dans leur programmation.

Axe de travail 4.2 Développer des outils de sensibilisation à la richesse et la sensibilité du patrimoine naturel, en particulier du patrimoine géologique

Constat : Notre compréhension du patrimoine naturel évolue à mesure que les connaissances et les analyses progressent et il est nécessaire de proposer des outils et synthèses afin que tout le monde puisse s'en saisir. Cet axe de travail contribuera à faire connaître des éléments du patrimoine naturel trop peu connus, comme le patrimoine géologique, certains habitats ou espèces « délaissées », et ainsi contribuer à leur reconnaissance pour une meilleure prise en compte.

But : Cet axe de travail vise à élaborer, en partenariat avec la commission Éducation et sensibilisation à la nature et d'autres partenaires, des outils de sensibilisation, en fonction de la définition des différents publics cibles de la commission.

Résultats attendus : Définition des publics cibles et des messages prioritaires ; Plan d'action/programmation d'outils, réalisation des outils prioritaires identifiés, en lien avec la stratégie de valorisation des productions de RNF.

OS5 – Plaidoyer et représentation

Assurer la représentation et faire valoir les intérêts du patrimoine naturel protégé par les réserves naturelles

Axe de travail 5.1 Contribuer au plaidoyer de RNF en fournissant des arguments objectifs de protection du patrimoine naturel

Constat : Les commissions regroupent de nombreux experts pouvant être sollicités pour contribuer aux avis émis par RNF sur la protection du patrimoine naturel. Le suivi des évolutions nécessite une veille constante.

But : Sur la base d'une auto-saisine des membres des commissions, ou en fonction des demandes exprimées par le Conseil d'Administration de RNF ou d'autres partenaires, les commissions alimentent le plaidoyer de RNF en délivrant des analyses/avis ou en proposant des motions aux assemblées générales.

Résultat attendu : La veille est assurée et le plaidoyer de RNF est alimenté par les membres des commissions.

Axe de travail 5.2 Représenter le réseau des réserves naturelles aux instances nationales et régionales

Constat : L'un des principaux rôles historiques des commissions, en lien avec les permanents de l'équipe salariée de RNF, est de représenter le réseau aux réunions, groupes de travail, colloques ou séminaires organisés ou co-organisés par les partenaires. Cette présence à différentes échelles territoriales permet de glaner/faire remonter des informations et d'influencer les projets en exprimant les besoins/avis des gestionnaires.

But : Les commissions contribuent à la représentation de RNF dans différentes instances pour faire valoir les savoirs et savoir-faire des gestionnaires et défendre leurs intérêts. Cet axe de travail vise à consolider l'existant tout en prenant en compte les opportunités et les demandes, qu'elles émanent des membres des commissions ou de partenaires.

Résultats attendus : A minima, liste des représentations, définissant les priorités et avancées des contributions. Dans la mesure du possible, une cartographie des représentations et des rapports minutes sont établis, de façon à partager l'actualité de ces représentations au sein des commissions et en inter-commissions.

Axe de travail 5.3 Assurer un lobbying auprès des décideurs publics et des financeurs pour la reconnaissance de la géodiversité et du patrimoine géologique

Constat : Au sein du patrimoine naturel, le patrimoine géologique subit un important manque de reconnaissance que ce soit auprès du grand public, des instances de l'Etat ou même de nombreux acteurs de l'environnement. De ce déficit résultent notamment des difficultés pour les gestionnaires à trouver les financements nécessaires pour assurer la protection adéquate de ce patrimoine.

But : Cet axe de travail vise à développer la connaissance du grand public et des acteurs de l'environnement sur la problématique de la géodiversité et du patrimoine géologique, et sa reconnaissance à part entière au sein des politiques de protection de l'environnement et du patrimoine naturel.

Résultat attendu : RNF dispose d'une stratégie et d'outils de communication, ciblés selon différents types de public, pour la promotion et la valorisation du patrimoine géologique dans sa globalité et plus particulièrement au sein du réseau des réserves. RNF, *via* sa commission Patrimoine géologique et son historique, se positionne comme un acteur, un référent et un fédérateur national autour de la problématique de la préservation du géopatrimoine.

OS6 – Partenariats

Établir des alliances stratégiques pour consolider et maximiser le rayonnement des commissions

Constat : La diversité des sujets traités au sein des commissions, selon une approche inter-réseaux, amène les membres à solliciter des expertises externes et des partenaires techniques ou financiers.

But : Cet axe de travail vise à organiser la stratégie d'acteurs des commissions en établissant une cartographie des relations existantes actuellement établies et celles qui seront à formaliser prioritairement pour améliorer le cadre partenarial accessible aux commissions.

Résultats attendus : Cartographie des acteurs en cours et à venir, conventions cadre entre RNF et ses partenaires. Ce travail sera à mener en cohérence avec la stratégie de connaissances établie.

V. Annexes

V.1. Spécificités de fonctionnement de la commission et gouvernance de la commission patrimoine biologique:

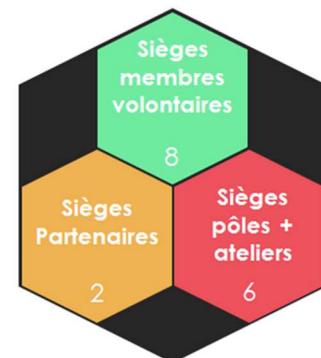
Le fonctionnement des commissions ainsi que sa gouvernance sont décrits dans la note de cadrage des outils d'animation de RNF.

V.A. Comité de pilotage et bureau [schéma]

1- Composition

Le comité de pilotage de la commission patrimoine biologique est constitué de 3 types de personnes:

- les représentants d'outils d'animation liés à la commission (coordinateurs de pôles - 2 sièges par pôle- et animateurs d'ateliers – 1 siège par atelier-),
- les membres volontaires,
- les partenaires éventuels selon les projets portés.



Le mandat des membres volontaires est de deux ans, tandis que le mandat des représentants des outils d'animation dépend des spécificités du pôle/atelier (généralement 3 et 1 ans). Le copil est renouvelé à l'occasion du congrès annuel de RNF et les membres volontaires sont cooptés jusqu'à atteindre la limite fonctionnelle fixée à 20 personnes.

Parmi les 20 membres du comité de pilotage sont désignés 4 membres du bureau: 3 vice-présidents et un président. / Configuration alternative 2 co-présidents + 2 vice-présidents. Au sein de ce bureau est effectué un partage des tâches (représentation, animation, valorisation, etc.)

2- Missions

Le bureau se concerte sur les décisions à prendre concernant les actions principales et les arbitrages de la commission et chaque membre se partage un axe différent: le président traitera des questions de représentation et de stratégie tandis que les vice-présidents se partagent les questions de connaissance, valorisation et vie de la commission.

Le bureau consulte le reste du copil pour validation des décisions à prendre.

Les bureaux des deux commissions se consultent régulièrement et assurent un lien avec le Conseil d'Administration de RNF.

A- Temps forts de la commission

La vie de la commission est rythmée par plusieurs temps forts annuels :

- le congrès annuel de RNF au cours duquel la commission pourra faire réunir ses membres pour un temps de plénière de restitution et d'information, d'une réunion du copil, de ses pôles et ateliers.
- Le comité de pilotage se réunit 2 à 3 fois dans l'année
- Le bureau participe à l'inter commission tous les ans
- Un ou deux membres du bureau participent aux CA et séminaire CA.
- Chaque pôle et atelier organise ses propres temps forts en fonctions de leurs actualités et leurs besoins
- Dans la mesure du possible un temps consolidé est organisé à l'automne sous forme de séminaire commun.

B- Appui RNF

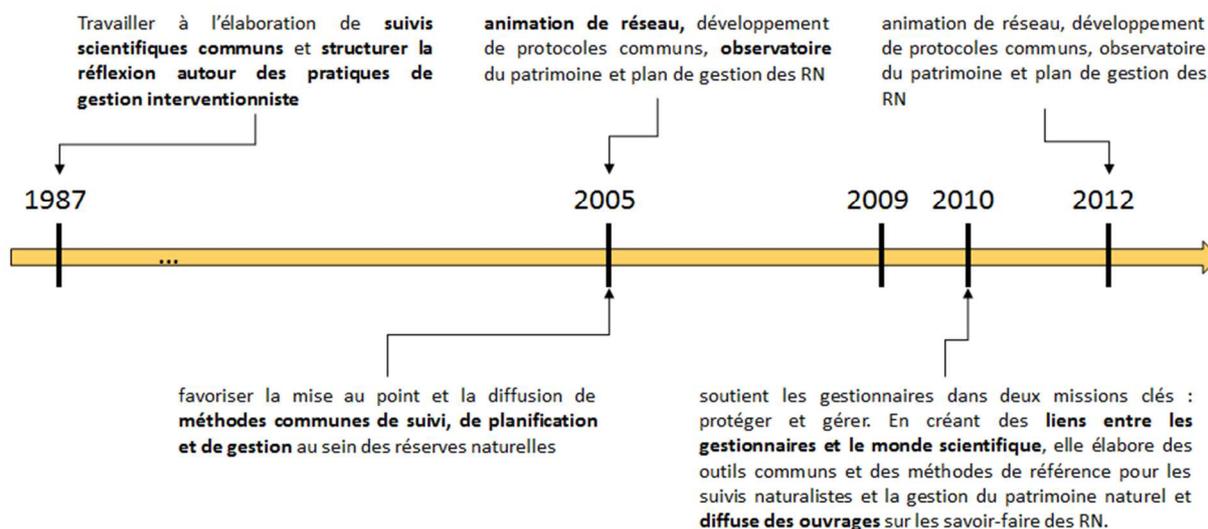
La commission bénéficie de l'appui d'un salarié de RNF lors de l'organisation des temps rythmant la vie de la commission (événements, rapport d'activité, programmation annuelle budgétaire). Il est l'interlocuteur privilégié des membres du comité de pilotage et de son bureau. Les pôles et ateliers de la commission bénéficient également d'un appui, lorsque c'est possible un chargé de projet (pôle) ou un chargé d'étude (atelier).

V.2. Spécificités de fonctionnement de la commission et gouvernance de la commission patrimoine géologique

V.3. Historique des commissions Patrimoine Biologique et géologique

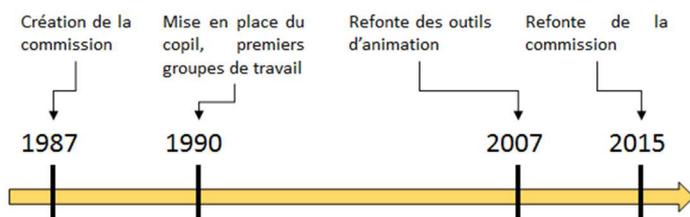
Eléments fondateurs de la commission Patrimoine Biologique

Objectifs : mots-clés au cours de 30 ans d'existence



Eléments fondateurs de la commission patrimoine biologique

Outils d'animation et productions



- Un séminaire thématique annuel de deux jours jusqu'en 2015
- Une plénière à chaque congrès jusqu'en 2017
- Des réunions de copil intra-annuelles
- Des publications annuelles depuis 30 ans (cahiers techniques, protocoles standardisés, exposition, livre blanc...)

Année	Publication (thème)
1987	évolution réciproque des activités humaines et des biocénoses
1995	gestion écologique par le pâturage : l'expérience des Réserves naturelles
1995	gestion patrimoniale des milieux naturels fluviaux
2004	guide aten sur les FCN
2005	exposition "un ailleurs en France, forêts naturelles"
2011	cahier RNF n°1 : "l'herbivorie et la dynamique des milieux naturels"
2012	cahier RNF n°2 "évaluation de l'état de conservation des habitats"
2014	cahier n°3 synthèse de la thèse de Clara Therville « Mise en cloche ou intégration aux territoires ? L'exemple des réserves naturelles de France » cahier n°4 traitant des actes du séminaire de la commission scientifique : « Connaitre la biodiversité... pour quoi faire ? »
2015	cahier RNF n°5 : "Archives environnementales et évolution des écosystèmes", synthèse des actes scientifique du colloque à divonne-les-bains en 2013
2017	cahier RNF n°6 : "forêts à caractère naturel"